



La révision de l'AI

Comme nous vous l'avions expliqué dans nos dernières newsletters, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) modifie actuellement la loi fédérale sur l'assurance-invalidité dans le cadre du développement continu de l'AI. Nous savons depuis un certain temps qu'il est prévu que les malformations congénitales sans caractère invalidant à long terme et auxquelles on peut remédier avec relativement peu d'efforts ne seront plus financées par l'AI, mais par l'AOS (cf. newsletter 1-20). La liste OIC est donc adaptée en conséquence. Finalement, l'OFAS a tenu compte d'un grand nombre de nos critiques concernant cette liste à l'origine complètement insuffisante et bien souvent erronée. Bien que la liste envoyée en procédure de consultation ordinaire fin 2020 ait été entre-temps considérablement améliorée (cf. liste OIC ci-annexée), nous n'en sommes pas encore entièrement satisfaits. La SSCP a donc participé à la consultation fédérale afin de proposer de nouvelles améliorations. La consultation a pris fin à la mi-mars 2021. La liste OIC et la version définitive de la loi, qui sera soumise à l'Assemblée générale, sont en attente.

Site internet

Le site internet de la SSCP, qui date un peu, sera complètement remanié. L'équipe de l'ancien président Stefan Holland-Cunz qui est chargée de cette tâche vous enverra prochainement un questionnaire : à quoi doit servir le site internet ? Quand et pour quelles raisons vous, les membres, consultez-vous le site internet ? Voilà certaines des questions auxquelles nous souhaitons apporter une réponse avant d'entreprendre la création de la nouvelle page.

Travail de qualité

La Commission qualité (Christoph Aufdenblatten et Robi Weil), dirigée par notre délégué à la qualité et membre du comité Luca Mazzone, poursuit pour la SSCP le travail de qualité plusieurs fois abordé dans les dernières newsletters. Cette tâche est cruciale et décisive pour assurer la pérennité de notre discipline. A partir de 2022, le corps médical sera légalement tenu d'appliquer des mesures d'amélioration de la qualité et de publier des mesures de qualité (cf. *Bulletin des médecins suisses du 10 mars 2021*). Jusqu'à récemment, le travail de qualité a bénéficié de trop peu d'attention, ce qui a heureusement changé. Naturellement, ce travail de qualité ne doit pas être confondu avec la qualité du travail des chirurgiennes et chirurgiens pédiatriques suisses, qui a toujours été bonne ! Outre la stratégie de qualité déjà bien avancée et indispensable dans ce contexte, on élaborera prochainement une liste Top-5 consacrée à la chirurgie pédiatrique pour Smarter Medicine – Choosing Wisely (<https://www.smartermedicine.ch/fr/liste-top-5.html>). La Commission de la qualité prévoit de mener une enquête auprès des membres, et vous demandera prochainement les cinq points devant y figurer.

Swiss Society of Pediatric Surgery Travelling Fellowship 2021

Nous sommes heureux de rappeler à nos collègues se spécialisant en chirurgie pédiatrique et effectuant une partie de leur formation à l'étranger en 2021 qu'ils peuvent postuler pour la bourse Travelling Fellowship 2021. Aucune demande n'ayant été soumise pour l'instant, les chances de percevoir les CHF 2000.– sont toujours intactes. Le délai expire fin juillet 2021. Vous trouverez de plus amples informations sur notre page d'accueil (<https://www.swiss-pediatricsurgery.org/fr/formations/fmh-chirurgie-pediatrique>)

Nouveaux membres

La prochaine assemblée générale de la SSCP aura lieu début septembre 2021. Les personnes souhaitant devenir membre extraordinaire ou, dès l'obtention du titre de spécialiste, membre ordinaire sont priées d'envoyer d'ici la mi-juillet 2021 les documents nécessaires (demande d'admission, curriculum vitae, lettre de recommandation) à notre président Benjamin Liniger (Benjamin.Liniger@insel.ch).

Délégués et groupes de travail

La SSCP dispose d'un grand nombre de délégués dans toutes sortes d'instances. Le renouvellement de 2021 ne s'est pas borné à la présidence et au comité puisque nous comptons également certains nouveaux délégués. En outre, nous disposons de plusieurs groupes de travail couvrant les diverses spécialisations. Dans le répertoire ci-joint, vous trouverez une liste des fonctions et des tâches ainsi que des personnes qui les occupent. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui s'engagent pour la SSCP et donc pour la chirurgie pédiatrique suisse.

Le congrès annuel 2021

L'année passée, le congrès avait dû être annulé en raison de la pandémie du coronavirus. La date du 16 et 17 septembre 2021, retenue et publiée dans la dernière newsletter, a dû être reportée une fois de plus. Le congrès, organisé par l'équipe de Philipp Szavay, aura donc lieu

mercredi 8 et jeudi 9 septembre 2021, à Lucerne

(cf. e-mail du 1^{er} décembre 2020). Pour l'heure, nous ignorons toutefois si et sous quelle forme notre congrès annuel pourra avoir lieu. Il n'y a aucune garantie que le coronavirus nous permette l'organisation en 2021, mais il vaut certainement la peine de réserver ces deux jours. Veuillez noter qu'exceptionnellement le congrès se déroulera mercredi et jeudi et non comme habituellement jeudi et vendredi. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse <https://www.luks.ch/veranstaltungen/kongress-der-schweizer-gesellschaft-fuer-kin-derchirurgie-sgkc> (seulement en allemand).

Pediatric Emergency Medicine Switzerland (PEMS)

La finalisation du titre de formation approfondie *Chirurgie pédiatrique spécialisée* est en bonne voie. Les discussions ad hoc n'ont peut-être pas assez tenu compte du fait que nous, spécialistes en chirurgie pédiatrique, avons déjà depuis des années un titre à disposition, soit celui de médecine d'urgence pédiatrique. Jusqu'à présent et à quelques exceptions près, ce sont essentiellement des pédiatres et rarement des chirurgiennes et chirurgiens pédiatriques qui l'ont obtenu. C'est bien regrettable puisqu'ils sont également très présents aux urgences des hôpitaux pédiatriques. La médecine d'urgence pédiatrique dispose de sa propre société, PEMS, comptant au sein de son comité des chirurgiens pédiatriques comme notre vice-président Steffen Berger. Sur la page d'accueil www.pems.ch, vous trouverez toutes les informations concernant ce titre, qui est ouvert et même recommandé aux chirurgiennes et chirurgiens pédiatriques !

Anesthésie pédiatrique projet 2030

Nos consœurs et confrères de l'anesthésie pédiatrique ont édicté des directives nationales décrivant les situations et les conditions requises pour pratiquer une anesthésie sur enfant. Vous les trouverez ci-annexées, mais elles ne sont disponibles qu'en allemand et en anglais. Les directives devraient surtout impacter les hôpitaux et les cabinets pédiatriques en périphérie.

L'Hôpital des nounours Suisse

Sans doute connaissez-vous tous l'Hôpital des nounours. Des étudiants en médecine y accueillent des enfants avec des animaux en peluche « malades » pour les soigner afin de dissiper toutes les craintes en ce qui concerne les traitements hospitaliers. L'Hôpital des nounours est organisé de manière décentralisée sur différents sites (Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Zurich), mais il existe une organisation faïtière « Hôpital des nounours Suisse » (<https://swimsa.ch/fr/swimsa/projekte>). Le comité vous encourage vivement à apporter votre soutien à cette institution, c'est pourquoi nous vous transmettons ci-après les coordonnées bancaires de l'association. Merci pour votre soutien :

IBAN : CH36 8080 8003 0132 5498 6

Bénéficiaire : Verein Teddybär Spital Schweiz, Raiffeisenbank Bern

30 mars 2021